

LE RÉCIT D'UN PROJET COLLECTIF EN PETITE ENFANCE AU QUÉBEC

**FAITS SAILLANTS DU BILAN
D'AVENIR D'ENFANTS**

OCTOBRE 2019



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Coordination de projet

Kim Gagnon

Équipe de rédaction

Maxime Clément, Marie-Hélène Cloutier, Sonia Daly,
Isabelle Dubois et Michèle Poirier

Équipe de relecture

Annie Aubertin, Marie-Claude Audet, Jean Chênevert,
Marie-Claude Claveau, Fannie Deslauriers,
Sophie Lévesque, Nathalie Plourde, Pierre Prévost,
Julie Meloche, Olivier Tardif et Stéphanie Tremblay-Roy.

Révision linguistique

Marie-Claude Labrie

Graphisme

Christian Naud

Merci au comité de direction d'Avenir d'enfants et
aux membres du conseil d'administration pour leurs
commentaires en cours de rédaction.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme
générique dans le seul but de faciliter la lecture.

TABLE DES MATIÈRES

UNE MISSION ET UNE VISION AU SERVICE DES TOUT-PETITS	2
UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE	2
AVANCÉES OBSERVÉES	3
Axe 1 : Soutenir la mobilisation intersectorielle durable des communautés	3
Axe 2 : Joindre les familles vivant en contexte de défavorisation	6
Axe 3 : Positionner stratégiquement la petite enfance afin d'en faire une priorité sociétale	7
4 GRANDES RECOMMANDATIONS	9
Recommandation 1 : Mettre en place les conditions gagnantes pour soutenir l'action collective en faveur des familles et des enfants	9
Recommandation 2 : Améliorer la coordination entre les services aux familles	10
Recommandation 3 : Assurer un soutien adapté aux besoins des familles vivant en situation de défavorisation	11
Recommandation 4 : Faire du développement du plein potentiel de chaque enfant une priorité sociétale, en agissant dès la grossesse et jusqu'à la transition scolaire	12

Une mission et une vision au service des tout-petits

Avenir d'enfants est une organisation à but non lucratif issue d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon. À travers son projet de mobilisation des communautés, Avenir d'enfants a accompagné et soutenu des milliers de partenaires en petite enfance au palier local, régional et national.

De 2009 à 2020, Avenir d'enfants aura travaillé à soutenir et à renforcer la collaboration intersectorielle pour mettre en place des stratégies concertées favorisant le développement du plein potentiel de tous les enfants. Cela en accordant une attention particulière aux familles vivant en contexte de défavorisation.

Un accompagnement sur mesure

Au cours de son mandat, Avenir d'enfants **a fait de l'accompagnement, conjugué à du soutien financier, un des moyens essentiels au renforcement de la capacité des partenaires** à planifier, à agir de façon stratégique et concertée et à évaluer ensemble leurs actions.

Vu la complexité et l'ampleur du travail à réaliser pour remplir cette mission, l'accompagnement, les actions et le fonctionnement d'Avenir d'enfants ont toujours reposé sur les valeurs suivantes :

- le respect des partenaires et du rythme des communautés;
- la créativité et le dynamisme dans une approche proactive;
- la collaboration;
- la transparence et l'intégrité;
- la souplesse et l'adaptation;
- le partage des savoirs et des expériences.

Au cours de son mandat, les efforts d'Avenir d'enfants se seront principalement concentrés autour de trois axes stratégiques :

- Soutenir la mobilisation intersectorielle durable des communautés
- Joindre les familles vivant en contexte de défavorisation
- Positionner stratégiquement la petite enfance afin d'en faire une priorité sociétale

Avenir d'enfants en chiffres

- **139 regroupements locaux** de partenaires et **16 instances régionales** dans 17 régions du Québec qui déploient des projets visant le développement global des enfants, dès la grossesse et tout au long de la petite enfance.
- **25 communautés** des Premières Nations visées par un partenariat avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- **2 projets** avec les centres d'amitié autochtones.
- **8 communautés cries** soutenues par le biais d'une entente régionale.
- **1 partenariat** avec la nation inuite.
- **35 projets** régionaux et nationaux menés en partenariat et visant le développement d'outils et d'approches innovantes.
- **Près de 3000** organisations partenaires.
- **400 M\$ investis** sur une période de 11 ans pour soutenir des actions collectives et des projets innovants en petite enfance.

Avancées observées

Axe 1 : Soutenir la mobilisation intersectorielle durable des communautés

Dans chaque communauté, des partenaires de différents secteurs d'activité unissent leurs forces, leurs savoirs et leurs expériences pour mieux répondre ensemble, dans une vision commune, aux besoins des enfants et des familles.

Un renforcement des partenariats et des collaborations

Des milliers de partenaires en petite enfance, issus de différents secteurs d'activité, dans toutes les régions et à tous les paliers, ont mis en place des actions misant sur les forces d'un milieu et se renforçant mutuellement. Loin des silos, ces actions permettent aux familles de recevoir le bon service, au bon moment, par la bonne organisation.

De plus, la capacité d'agir ensemble des regroupements soutenus par Avenir d'enfants s'est considérablement renforcée au fil du temps, passant d'une dynamique plus axée sur le réseautage, le partage d'informations et la coordination de projets à un véritable travail de collaboration.

Des partenariats enrichissants avec les nations autochtones

Des collaborations étroites ont été établies avec les Premières Nations, les Inuits et les Cris pour agir tôt auprès des enfants et des familles issus de ces communautés autochtones. Elles ont contribué à augmenter la capacité d'agir individuelle, organisationnelle et communautaire, toujours en reconnaissant l'expertise des organisations autochtones. De réelles collaborations se sont nouées dans le cadre de l'entente entre Avenir d'enfants et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador; un partenariat s'est concrétisé pour offrir du soutien à la nation crie par la mise en œuvre de la stratégie Maamuu Uhpichinaasuutaau; du soutien aux Inuits a été offert dans le cadre du projet Ilagiiut et de l'accompagnement a été proposé au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pendant la mise en œuvre du projet Mamu Atussetau.

La coordination, une fonction incontournable

« La mise en place d'un leadership pour coordonner les actions a permis de mettre en œuvre des actions concrètes dans la communauté, une meilleure circulation de l'information, une meilleure coordination des rencontres et une meilleure participation des partenaires aux rencontres. »

- Un membre d'un regroupement local de partenaires

« On ne met pas en silo les enfants puis les familles. »

« Partir de la santé permet d'intervenir à d'autres niveaux, d'aller plus loin. »

- La directrice et une intervenante du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or



Une collaboration accrue avec les parents

D'année en année, les plans d'action déposés par les regroupements démontrent une progression dans différents types de participation qui sont privilégiés par les partenaires afin de favoriser l'implication des parents. Cette implication dans la communauté et les activités les concernant est primordiale pour le bien-être des familles et de l'ensemble de la communauté.

Pour placer les besoins des parents au cœur des priorités des regroupements locaux de partenaires, 82 démarches Voix des parents ont eu lieu dans l'ensemble du Québec au cours du mandat d'Avenir d'enfants. Ces projets clés en main réunissent généralement une quinzaine de parents-citoyens au sein d'un groupe de travail chargé de réaliser un portrait des besoins des familles de la communauté et de proposer des pistes de solution concrètes pour rendre la communauté plus accueillante pour les enfants et les familles. Un soutien financier à des projets visant l'engagement et la participation des parents a été accordé et une thématique intitulée « Collaborer avec les parents » a également été mise en ligne sur agirtot.org.

En 2019, 66 % des actions destinées aux parents visaient à les impliquer; 39 % des actions visaient à collaborer avec eux, et 40 % visaient à donner le pouvoir de décision aux parents. Cela signifie qu'une part importante des actions réalisées pour les parents a permis, par exemple, leur implication comme bénévoles dans une fête de quartier; leur collaboration dans un comité d'intervenants pour répondre à certaines questions, ou alors leur capacité à participer activement à une table de concertation ou à organiser et à gérer une activité de troc entre familles.

« L'expérience fut pour moi une révélation sur qui je suis et a influencé mon quotidien. [...] Mes actions au sein de la Voix des parents m'ont aussi apporté le sentiment d'aider à améliorer la vie de centaines d'enfants de mon quartier, dont les miens. »

- Mélanie Bourgeois, citoyenne et mère engagée dans la ville de Québec

Des pratiques d'intervention améliorées

De nombreux projets d'innovation, régionaux et nationaux, ont contribué à renforcer les pratiques en intervention en augmentant les connaissances des intervenants et des gestionnaires en petite enfance et en accompagnant les changements de pratiques.

Également, sur le plan local, plus des deux tiers des regroupements locaux de partenaires (69 %) accompagnés par Avenir d'enfants ont vu une grande amélioration dans leur capacité à joindre les enfants et les familles en permettant de repenser leurs pratiques.

« Les changements de pratiques dans l'accueil aux pères ont mené à une augmentation de leur présence aux activités et à une implication accrue de ceux-ci auprès de leurs enfants. Dans ce sens, les groupes de partage pour les parents ont vu leur clientèle passer de 25 participants à 80, dont plus de papas. Les cours prénataux dédiés aux pères connaissent un grand succès. Beaucoup plus de couples qu'auparavant se présentent au CLSC lors des consultations pour les enfants. »

- Un membre d'un regroupement local de partenaires

Une culture évaluative en plein essor

Les partenaires ont développé une culture d'évaluation et la mettent en pratique. Ils en retirent des actions mieux ficelées et plus d'effets positifs sur les enfants et les familles. Ces habiletés sont essentielles pour maintenir une dynamique de collaboration entre les partenaires, pour assurer la qualité des actions réalisées auprès des enfants et de leur famille et même pour faire valoir la valeur ajoutée du travail collectif auprès de partenaires financiers.

« Nous avons une plus grande capacité à rendre compte de nos actions (bilans plus précis, mieux chiffrés, etc.) et de leurs effets sur les enfants et les familles en plus de partager nos succès avec la communauté. »

- Un membre d'un regroupement local de partenaires

La plateforme web agirtôt.org

Faire rayonner l'expertise des partenaires en petite enfance et s'inspirer mutuellement

La plateforme web agirtot.org a pour but d'outiller les différents partenaires œuvrant au développement global des tout-petits à travers le Québec. Le site agirtot.org propose des contenus thématiques en lien avec la petite enfance et le travail collectif, nourris de l'expérience et de l'expertise des partenaires d'Avenir d'enfants.

Le site met également en lumière les apprentissages des partenaires par la diffusion de leurs réalisations, de leurs outils et de leurs démarches d'évaluation afin d'inspirer l'action des divers acteurs en petite enfance. L'un des objectifs est de créer un rapprochement entre des contenus théoriques et des actions concrètes.

agirtôt.org

Espace de partage pour l'action
concertée en petite enfance



Axe 2 : Joindre les familles vivant en contexte de défavorisation

Agir en milieu défavorisé est essentiel pour favoriser l'égalité des chances le plus tôt possible dans la vie des enfants. Il s'agit toutefois d'une tâche complexe puisque le parcours de vie des familles vivant en situation de défavorisation est souvent plus difficile, et ce, dès la grossesse.

Des projets structurants

Au cours du mandat d'Avenir d'enfants, 19 projets structurants pour mieux joindre les familles vivant en contexte de défavorisation ont été mis sur pied en partenariats d'innovation ainsi qu'auprès des nations autochtones. Ces projets visaient à améliorer la qualité des services; les connaissances en petite enfance et les pratiques pour mieux agir auprès des enfants et des familles défavorisés. Ces initiatives se sont déroulées dans le réseau de l'éducation, dans la santé et les services sociaux, dans les réseaux de services de garde éducatifs, et dans le réseau communautaire, de même que dans les projets touchant les paliers municipal et régional.

Des partenaires qui défient les barrières

Pour établir une offre de service adaptée et de qualité, l'écoute des besoins exprimés par les familles est essentielle. Chacune d'entre elles fait face à des barrières qui se dressent sur son parcours. Ces barrières trouvent donc leur source parfois chez le parent ou la famille elle-même, mais également chez les intervenants, les organisations, le gouvernement et la société. Pour enrichir cette offre de service aux familles, plusieurs partenaires ont réfléchi et reconnu les forces et les limites des actions et des services qui sont proposés aux enfants et aux parents de leur communauté. Les projets soutenus par Avenir d'enfants ont donc permis de bien documenter les différents types de barrières pour mieux les comprendre et agir adéquatement sur celles-ci.

Les regroupements locaux de partenaires ont mis en place des stratégies pour mieux joindre ces familles, pour favoriser leur participation et leur accès aux activités et aux services offerts.

Le recours au travail de proximité comme stratégie pour se rapprocher des familles vivant en contexte de défavorisation s'est plus particulièrement intensifié au cours des dernières années. Ce type d'action permet entre autres de joindre des familles isolées qui ne fréquentent pas les services offerts.

« Les actions de l'agente de liaison ont permis à certaines familles, avec qui un solide lien de confiance a été établi, de briser leur isolement, d'avoir accès à des activités à faire en famille (gratuite ou à bas prix), de faciliter l'entrée des enfants à l'école, de les accompagner dans diverses démarches, de développer un sentiment d'appartenance envers le quartier, de développer leur pouvoir d'agir (régler une situation au travail, mettre fin à une situation de violence conjugale), de répondre à des besoins de base comme se nourrir et se vêtir et de mieux comprendre certains services publics comme le réseau de transport en commun et le système scolaire. »

- Extrait d'un rapport d'évaluation d'un regroupement de Laval

Des contenus et des outils pour repenser les pratiques

Une thématique sur agirtot.org a été dédiée à mieux joindre les familles vivant en contexte de défavorisation, incluant de l'information sur les barrières sur le parcours des familles et sur le travail de proximité, ainsi que des initiatives inspirantes mises en œuvre par des partenaires.

Nous y trouvons notamment des outils clés en main et des actions concrètes pour mieux joindre les familles ayant les plus grands besoins, comme la démarche *Constellation*, la *Halte-garderie du cœur... pour toujours!* et les *Cellules de renouvellement de pratiques*.

Au cours des dernières années, les partenaires soutenus par Avenir d'enfants ont pu profiter à plusieurs reprises d'occasions d'échanges sur les réalités de l'intervention auprès des familles vivant en contexte de défavorisation :

- Journée thématique « Créer une relation de confiance parents-intervenant, la clé pour soutenir les familles vivant en contexte de défavorisation » aux Journées annuelles de santé publique en 2018.
- Événements régionaux « Dialogue entre parents et intervenants ».
- Proposition d'ateliers de travail explorant les barrières sur le parcours des familles.
- Forums régionaux sur les stratégies à adopter pour mieux joindre les familles isolées.

Axe 3 : Positionner stratégiquement la petite enfance afin d'en faire une priorité sociétale

Les changements sociaux importants visés par les partenaires en petite enfance ne peuvent se réaliser sans l'appui de la population et des décideurs. Avenir d'enfants et ces partenaires ont ainsi collectivement mis l'épaule à la roue pour agir d'influence afin de faire de la petite enfance une priorité sociétale.



Une préoccupation grandissante pour la périnatalité

Dans l'action collective en petite enfance au Québec, la période périnatale a davantage été investie au fil des ans par des efforts en prévention. Agir le plus tôt possible permet d'augmenter les chances de voir les enfants développer leur plein potentiel et d'avoir des bases solides pour aborder leur parcours de vie.

Au cours du projet collectif d'Avenir d'enfants, des centaines d'actions locales ont été consacrées aux premières années de vie de l'enfant avec sa famille. Cette présence accrue des actions en périnatalité s'est d'ailleurs maintenue dans le temps alors que 83 % des regroupements menaient toujours des actions ciblant la grossesse et les premières années de vie en 2019. Le financement accordé pour des actions ciblant spécifiquement la période de la grossesse a été de 2,5 M\$, et 66 % de ce budget a été accordé entre 2017 et 2019.

La réalisation de grandes enquêtes populationnelles

Par sa contribution, Avenir d'enfants a rendu possible la réalisation de grandes enquêtes et l'utilisation de leurs résultats par les partenaires :

- Enquête sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) en 2012 et en 2017;
- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants à la maternelle (EQPPEM) en 2017;
- Initiative Perspectives parents, réalisée en 2015 en partenariat avec l'Institut de la statistique du Québec et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

La petite enfance plus présente dans la sphère publique

La petite enfance a su se tailler une place de plus en plus importante dans la sphère publique et les actions des partenaires d'Avenir d'enfants y ont certainement contribué. En effet, 10 % des actions soutenues par Avenir d'enfants comportaient un volet d'influence pour promouvoir l'importance d'agir tôt, soit auprès des décideurs locaux ou nationaux, ou même auprès de la population.

L'opinion publique a également évolué favorablement concernant le développement des tout-petits. La proportion de Québécois affirmant que la petite enfance doit faire partie des priorités des décideurs politiques est passée de 60 % en 2015 à 75 % en 2018, tandis que 87 % des Québécois croyaient que le gouvernement devrait en faire plus pour le développement des jeunes enfants en 2018. Finalement, la proportion de Québécois considérant le développement des jeunes enfants comme une responsabilité partagée ou surtout collective est passée de 67 % en 2015 à 77 % en 2018.¹

La posture d'influence adoptée par l'organisation et ses 3000 partenaires ont certainement été contributifs à cette évolution marquée de la place de la petite enfance dans la sphère publique, notamment par des représentations auprès des décideurs et la participation à de nombreuses consultations publiques.

¹ Sondages menés par la firme Léger pour le compte de la Fondation Lucie et André Chagnon et de l'Observatoire des tout-petits

« Le projet de Certification-Famille a permis de sensibiliser les acteurs concernés (commerçants, municipalités, lieux publics, communautaires, etc.) aux besoins des familles qui souhaitent fréquenter leurs lieux. Plusieurs aménagements physiques ont été apportés pour mieux accueillir les familles et leurs tout-petits. Ce projet a été intégré dans les politiques familiales de certaines municipalités. »

- Un membre d'un regroupement local de partenaires

Petite enfance, grande politique

L'importance prise par la petite enfance dans l'opinion publique se reflète dans les politiques publiques mises en œuvre au cours des dernières années. Qu'il soit question d'éducation, de santé ou de lutte contre la pauvreté, l'importance d'agir tôt, la prévention et le soutien aux familles sont des éléments centraux des grandes politiques gouvernementales suivantes :

- Programme Agir tôt
- Politique gouvernementale de prévention en santé
- Politique de la réussite éducative
- Stratégie 0-8 ans
- Programme national de santé publique

4 grandes recommandations

Ce bilan de 10 années d'action collective place Avenir d'enfants dans une position unique pour témoigner des apprentissages faits par les partenaires ayant œuvré à soutenir les enfants et leur famille partout au Québec. Fort de l'expérience de plus de 3000 partenaires, dans toutes les régions et tous les réseaux, tant à l'échelle nationale que régionale et locale, Avenir d'enfants formule, au terme de ce bilan, quatre grandes recommandations tournées vers l'avenir, de même que des pistes d'action pour les concrétiser.

Pour accéder à l'ensemble des pistes d'action, consulter le bilan complet d'Avenir d'enfants.

Recommandation 1 : Mettre en place les conditions gagnantes pour soutenir l'action collective en faveur des familles et des enfants.

PISTES D'ACTION

Coordination et soutien à la mobilisation en faveur de la petite enfance

- Rendre disponibles des ressources pour soutenir un poste à la coordination des activités et au soutien des partenaires en petite enfance aux paliers local et régional.
- Maintenir des ententes avec les Premières Nations, les Cris et les Inuits pour soutenir leur capacité d'agir en faveur des enfants et des familles de leurs communautés.



Financement et reddition de comptes

- Soutenir l'action collective par du financement et de l'accompagnement répondant aux priorités définies par les acteurs locaux et régionaux :
 - en limitant le financement par appels de projets ponctuels;
 - en utilisant des critères de financement souples;
 - en permettant l'expérimentation et l'innovation.
- Soutenir le déploiement de plans d'action d'une durée minimale de 3 ans et simplifier la reddition de comptes lorsque plusieurs bailleurs de fonds soutiennent un même projet.

Évaluation et utilisation des résultats

- Accorder un soutien dédié à l'évaluation participative faite par et pour les partenaires locaux permettant de porter un regard critique sur leur façon de travailler ensemble, les initiatives qu'ils mettent en place et leurs effets sur les enfants, les familles et leurs environnements.
- Entretenir et promouvoir la plateforme web agirtot.org comme outil de partage et de transfert de connaissances entre partenaires impliqués en petite enfance.

Recommandation 2 : Améliorer la coordination entre les services aux familles.

PISTES D'ACTION

Continuum de services

- Mettre en place un continuum de services préventifs dès la grossesse mobilisant l'ensemble des services de première ligne (groupes de médecine familiale, pharmaciens, organismes communautaires, centres de pédiatrie sociale, haltes-garderies, camps de jour municipaux, services de garde éducatifs, commissions scolaires, centres intégrés de santé et de services sociaux, etc.) en développant, entre autres, une meilleure coordination entre ces services afin de faciliter l'accès des enfants et des familles à des ressources adéquates.
- Accorder un soutien financier suffisant et récurrent aux organismes communautaires Famille, aux haltes-garderies communautaires et aux centres de ressources périnatales afin de leur permettre de remplir leur rôle de soutien et d'accompagnement auprès des enfants et de leur famille.
- En prenant appui sur les politiques gouvernementales pertinentes (Politique gouvernementale de prévention en santé, Politique de réussite éducative, Stratégie 0-8 ans et le Programme national de santé publique 2015-2025), mettre en place et soutenir une instance interministérielle ayant le mandat de coordonner la mise en œuvre des mesures et des services à l'intention des enfants et de leurs parents, de la grossesse à l'entrée scolaire.

Renforcement de la capacité d'agir des parents

- Impliquer les parents dans le développement de l'offre de services aux familles et dans l'évaluation de sa qualité et instaurer des espaces de dialogues réguliers entre les parents et les personnes œuvrant dans ces services.
- Soutenir des initiatives communautaires renforçant la capacité d'agir des familles sur leurs conditions de vie (accès à l'alimentation, logement, accès à l'emploi, scolarisation, intégration des immigrants, etc.).

Recommandation 3 : Assurer un soutien adapté aux besoins des familles vivant en situation de défavorisation.

PISTES D'ACTION

Approche de proximité

- Soutenir les services de proximité (travailleurs de milieu, ressources hors des murs des organisations, etc.) en s'appuyant sur l'expérience des communautés ayant déployé ce type d'initiatives.
- Intégrer les conditions de succès de l'approche de proximité aux pratiques des personnes œuvrant notamment dans le réseau de la santé et des services sociaux :
 - Aller à la rencontre des familles, là où elles se trouvent.
 - Augmenter la capacité d'agir des familles pour qu'elles puissent exercer un plus grand contrôle sur leur vie.
 - Prévoir un travailleur de proximité qui est au service de l'ensemble des organisations d'une communauté et qui agit comme facilitateur entre les ressources du milieu et les familles.

Amélioration continue de l'accompagnement et des services offerts

- Mettre en place les conditions de succès permettant aux organisations de revoir régulièrement leurs pratiques afin d'atténuer les barrières d'accès.



Recommandation 4 : Faire du développement du plein potentiel de chaque enfant une priorité sociétale, en agissant dès la grossesse et jusqu'à la transition scolaire.

PISTES D'ACTION

Qualité des services

- Renforcer le soutien à l'amélioration de la qualité des services à l'intention des enfants et des familles par de l'accompagnement et l'octroi d'un soutien financier permettant de :
 - bonifier le cursus de formation de base, théorique et pratique, des personnes appelées à travailler avec les enfants et leur famille, plus particulièrement sur les thématiques de l'intervention en milieu défavorisé, sur les barrières d'accès, sur la relation avec le parent, sur les compétences sociales et affectives ainsi que sur le développement du langage;
 - soutenir l'amélioration continue des pratiques, la formation et le développement professionnel ainsi que l'intégration des connaissances et des compétences dans les réseaux offrant des services aux enfants et aux familles.

Enquêtes populationnelles et recherches

- Augmenter les connaissances sur l'état de développement des enfants et l'expérience de leurs parents (ex. reconduction de l'EQDEM, de l'EQPEM et de l'EQEPE).

Politique publique

- Adopter une nouvelle politique de périnatalité à la suite de l'échéance de la précédente en 2018 et soutenir une offre diversifiée et universelle de services en périnatalité.
- Instaurer l'utilisation systématique de l'avis de grossesse comme amorce du continuum de services en périnatalité.

Collectif national

- Assurer le maintien d'un comité intersectoriel national ayant comme objectif de positionner la petite enfance comme une priorité sociétale.

**TOUS
POUR
EUX**
—



